

Séance du 13 juin 2006
**Etat des lieux de l'intervention du département dans le domaine
du cinéma et de l'audiovisuel**

Intervention pour l'intergroupe socialiste, vert et gauche citoyenne
Evelyne YONNET – Conseillère générale d'Aubervilliers – canton est

22 IX 06

*Monsieur le Président,
Mes chers collègues,*

Je souhaite tout d'abord, pour introduire mes propos, faire part de la satisfaction de l'ensemble des membres de l'intergroupe vis à vis des chiffres de la fréquentation des 23 salles de cinéma publiques de Seine Saint Denis.

Il faut en effet souligner que les salles publiques représentent près de 18 % de la fréquentation globale. Elles offrent ainsi une véritable alternative à la programmation surmédiatisée des grands multiplexes et aux nouveaux modes de consommation culturels.

Ce réseau départemental est un bel outil de résistance à l'uniformisation. Il est non seulement le fruit d'une programmation générale de qualité, mais également d'un travail culturel de proximité, enraciné dans chacune des villes concernées.

Il faut saluer le travail des équipes qui animent les cinémas indépendants, mais aussi la volonté politique des acteurs publics qui ont su investir pour préserver et moderniser les salles.

Il faut également souligner la création de la carte Cinémas 93, qui permet à un abonné d'une salle du réseau de bénéficier d'un tarif privilégié dans les autres salles adhérentes. Cela est tout sauf négligeable dans la configuration sociale de notre département.

Une sortie au cinéma en famille est onéreuse pour les plus modestes et les mesures qui permettent de faciliter la fréquentation des équipements culturels doivent être saluées et amplifiées.

Pareillement, les initiatives qui visent à rendre accessible la programmation cinématographique au plus grand nombre, notamment celles qui ont trait à la médiation culturelle, doivent être encouragées. L'on ne dira jamais assez combien la sensibilisation du jeune public, qui constitue le socle des spectateurs de demain, est importante.

De ce point de vue, l'accroissement du nombre de classes s'inscrivant dans le dispositif "Collège au cinéma" est tout à fait encourageant, et l'implication des enseignants et des éducateurs est un gage de la réussite de cette opération, comme de la plus récente "brins de couleur" destinée aux tous petits.

Par ailleurs, pour rester attractives, les salles doivent faire l'objet de modernisation et de rénovation régulières. Là aussi se pose la question du soutien à l'investissement pour que la diffusion des films se déroule dans des conditions techniques et de confort satisfaisantes pour pouvoir concurrencer les complexes géants déjà évoqués.

L'aide à la création est, elle aussi, un élément important du succès d'une politique cinématographique publique.

Ce n'est qu'à ce prix que peuvent exister des œuvres intéressantes, novatrices, porteuses de valeurs esthétiques qui n'auraient jamais pu voir le jour si l'on s'en tenait aux critères des grandes "majors", plus sensibles aux sirènes de la rentabilité immédiate et au produit de la vente d'objets dérivés qu'à la qualité artistique d'une oeuvre.

En la matière, l'aide apportée dans le cadre du festival "côté court" va dans le bon sens. Nous espérons également que le fonds de soutien au court métrage créé récemment, reposant sur un partenariat institutionnel solide, permettra la découverte ou la confirmation de nouveaux talents.

Cela étant, pour conclure, permettez moi d'intégrer le présent débat sur la politique cinématographique départementale dans le cadre plus large de la politique culturelle menée par le Conseil général.

D'aucuns nous ont prêté de curieuses intentions en matière culturelle. Peut-être étaient-ils mal informés, ou seulement partiellement. Je profite donc de la circonstance pour redire ce que mes collègues ont déjà eu l'occasion de dire et de répéter en diverses autres circonstances.

Vous le savez, nous nous battons pour que la culture puisse être au cœur d'un projet de gauche dans notre département, vecteur de cohésion sociale et de lutte contre ce déterminisme, qui enferme dans leurs difficultés les plus fragiles de nos concitoyens. Les inégalités culturelles sont le témoin manifeste de l'inégalité sociale !

Contre tout jugement à l'emporte pièce, l'on voudra bien se souvenir de l'apport des gouvernements socialiste en matière de culture. Plus près de nous, au niveau local, est-il vraiment besoin de rappeler l'engagement des socialistes ou des verts en la matière. Pour ceux qui auraient besoin de s'en convaincre, qu'ils aillent donc voir la qualité de la programmation culturelle de Pantin ou de l'île Saint Denis.

A l'échelle de ce département, notre souci est le même que celui de nos collègues, à d'autres échelons ou dans d'autres régions de France : il faut donner envie à la population de fréquenter un équipement culturel, lui ôter cette terrible pensée selon laquelle telle ou telle forme d'art ne serait pas pour elle.

Et cela nécessite aussi de repenser en permanence le soutien du département aux manifestations culturelles, non pas pour amoindrir son action, mais pour la diversifier et la renouveler.

De grandes choses se font en Seine Saint Denis en matière culturelle, elles sont connues – à tel point que ces manifestations ont su conquérir un public fidèle et acquérir une notoriété leur permettant de moins dépendre de subventions locales.

Il faut se réjouir de ces réussites, mais il faut également rester en capacité de soutenir les nouveaux talents, de promouvoir ce qui peut-être deviendront les initiatives emblématiques de demain. Pour cela, le département doit être en mesure de diversifier ses soutiens dans tout le département, être en prise avec les nouveaux acteurs culturels et contribuer à l'émergence de la nouvelle scène culturelle départementale.

Je vous remercie de votre attention.